

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 / 2027

**DOSSIER DE CANDIDATURE À UN RECRUTEMENT D'ATTACHÉ TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT
& DE RECHERCHE (ATER)**
(décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié)

Section CNU :

Profil concerné :

Civilité ⁽¹⁾ : Monsieur, Madame

Nom de naissance :

Nom usuel :

Prénoms :

Né.(e) le à Nationalité :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

Doctorat en (spécialité)

☐ Obtenu le☐ en cours d'obtention

Etablissement :

Pays(si étranger) :

Exerçant ⁽¹⁾ - ayant exercé ⁽¹⁾ - n'ayant jamais exercé ⁽¹⁾ les fonctions d'ATER (joindre les contrats le cas échéant)

du au à

du au à

du au à

Nom et adresse de l'employeur actuel (obligatoire) :

⁽¹⁾ **Rayer la(les) mention(s) inutile(s)**

Dossier ATER**Situation au titre de laquelle vous postulez – Identique déclaration GALAXIE**

Votre situation	Cocher selon situation	Durée du contrat *	Réf. Décret n° 88-654
Fonctionnaire , titulaire ou stagiaire, d'un corps classé dans la catégorie A prévue par l'article 29 de la loi du 11 janvier 1984 inscrit en vue de la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.		3 ans maximum, (renouvelable une fois pour 1 an)	- art. 2-1 - art. 5
Allocataire de recherche (doctorant contractuel) ayant cessé ses fonctions depuis moins d'un an et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.		1 an, (renouvelable une fois pour 1 an)	- art. 2-2 - art. 6
Enseignant ou chercheur de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant <u>au moins deux ans</u> , titulaire d'un doctorat ou d'un titre ou diplôme étranger admis en dispense du doctorat par la commission de spécialistes compétente.		3 ans maximum, (renouvelable une fois pour 1 an)	- art. 2-3 - art. 7
Moniteur titulaire d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.		1 an, (renouvelable une fois pour 1 an si moins de 33 ans)	- art. 2-4 - art. 6
Moniteur n'ayant pas achevé son doctorat qui demande à être autorisé à <u>titre exceptionnel</u> à présenter sa candidature sur proposition de son directeur de thèse.		1 an, (renouvelable une fois pour 1 an si moins de 33 ans)	- art. 2-4 - art. 6 - art. 12-1
Etudiant devant soutenir une thèse dans un délai d'un an		1 an, (renouvelable une fois pour 1 an)	- art. 2-5 - art. 7-1
Titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches		1 an, (renouvelable une fois pour 1 an)	- art. 2-6 - art. 7-1

* Renouvellement statutaire et non pour un établissement

INFORMATIONS**Obligations de service** : 128 heures de cours ou 192 heures de travaux dirigés ou pratiques.**Tâches liées à l'activité d'enseignement** (participation au contrôle des connaissances et aux examens notamment). Aucune charge d'enseignement complémentaire rémunérée autorisée.**Rémunération** à temps complet : Indice brut 513 (ou indice nouveau majoré 441), soit 2 066.53 euros mensuels et une prime de recherche et d'enseignement supérieur annuelle brute de 1 259.98 euros. Rémunération forfaitaire y compris pour les fonctionnaires en détachement.**Sources réglementaires** : Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur 1988 modifié - Arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche –

DECLARATION DE CANDIDATURE

Civilité ⁽¹⁾ : Monsieur, Madame

Nom usuel :

Prénoms :

A Monsieur le Président de l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse,

J'ai l'honneur de solliciter mon recrutement en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche dans votre établissement pour la section CNU (discipline) :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce dossier, m'engage à joindre les justificatifs de ma situation cochée dans le tableau ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des informations relatives aux obligations statutaires fixées par le Décret n°88-654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à,

le

Signature du candidat

⁽¹⁾ **Rayer la(les) mention(s) inutile(s)**